



Enfant a charge jusqu'a quand?

Par **leode**, le **06/11/2011 à 16:06**

Bonjour,
j'ai la garde de mon fils pour qui je loue un appartement pour la fac ,il adroit aux bourses,
jusqu'à quand est il considéré à ma charge?
merci d'avance

Par **mimi493**, le **06/11/2011 à 16:19**

Tant que c'est vous qui subvenez à ses besoins

Par **cocotte1003**, le **06/11/2011 à 16:26**

Bonjour, tant qu vous payez encore des frais (scolaires, transports, nourriture.....) pour aider votre fils à boucler son budget, il st considéré comme à votre charge, cordialement

Par **mimi493**, le **06/11/2011 à 17:09**

[citation]tant qu vous payez encore des frais (scolaires, transports, nourriture.....) pour aider votre fils à boucler son budget, il st considéré comme à votre charge, cordialement [/citation]
non. Aider ce n'est pas avoir à charge.
Pour être à charge, il faut subvenir à ses besoins principaux.

Par **leode**, le **08/11/2011** à **07:49**

merci de votre aide

si l'enfant en fac touche des bourses suffisantes a payer ses charges et subvenir à ses besoins , est il toujours considéré a charge du parent.